



**NOTE D'INFORMATION**  
**25 novembre 2015**

## **Accord de Paris sur le climat : ce qui peut changer la donne**

*Les éléments nécessaires à un nouvel accord qui soutienne les populations en première ligne du changement climatique*

### **Résumé**

*Il y a tout lieu de penser que la conférence de Paris sur le climat aboutira à un accord. Les engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre annoncés par plus de 150 États cette année montrent que le niveau d'ambition augmente dans la lutte contre le changement climatique. Mais ces engagements restent insuffisants, car l'accord qu'ils dessinent mènerait encore à un réchauffement d'environ 3 °C. Selon une nouvelle étude commandée par Oxfam, le coût du changement climatique pour les pays en développement serait considérablement accru en comparaison avec un scénario à 2 °C : non seulement ils risqueraient de subir 600 milliards de dollars de pertes économiques de plus par an à l'horizon 2050, mais leurs besoins pour financer les mesures d'adaptation augmenteraient dans le même temps de près de 300 milliards de dollars par an.*

*Parvenir à un accord plus ambitieux reste cependant possible. Dans la présente note d'information, Oxfam examine les éléments qui pourraient changer la donne et permettre de renforcer les ambitions en matière de financement de la lutte contre le changement climatique et d'atténuation de ses effets, afin d'épargner de tels coûts aux populations les plus pauvres du monde. Il s'agit des questions qui détermineront, au cours des deux prochaines semaines, si l'accord de Paris ne sera que le reflet de la puissance des principaux pays émetteurs et des élites ou s'il marquera un tournant dans la volonté de répondre aux besoins des plus pauvres et des plus vulnérables.*

### **Quels sont les enjeux à Paris ?**

Chaque année perdue dans la lutte contre le changement climatique coûte des vies. Le changement climatique exacerbe déjà les difficultés que rencontrent au quotidien les femmes, les hommes et les enfants les plus pauvres du monde. C'est le pire ennemi de la lutte contre la faim. Si rien n'est fait pour l'enrayer, il pourrait annuler les progrès accomplis

depuis des décennies dans la lutte contre la pauvreté. La science est formelle : il faut absolument freiner le changement climatique. Les mesures prises au cours des dix à quinze prochaines années pour réduire substantiellement les émissions de gaz à effet de serre (GAS) seront cruciales, de même que les efforts pour renforcer le soutien à l'adaptation aux conséquences inévitables du changement climatique.

Ce sont les 3,5 milliards d'hommes et de femmes les plus pauvres à travers le monde qui ont le plus à perdre à la conférence de Paris sur le climat. Ces personnes sont les moins armées pour faire face à la multiplication des inondations et des sécheresses, à l'aggravation de la faim et à la prolifération de maladies, mais aussi les moins responsables des émissions à l'origine du problème. Pour elles, l'accord de Paris doit assurer que l'objectif de maintenir le réchauffement de la planète sous le seuil de 1,5 °C, voire 2 °C, reste atteignable. Il doit également augmenter le soutien financier leur permettant de faire face au dérèglement du climat qui se fait déjà sentir.

Plus tôt cette année, les chefs d'État et de gouvernement du monde entier ont adopté des objectifs capitaux pour éliminer l'extrême pauvreté et la faim dans le monde d'ici 2030<sup>1</sup>. Lorsque François Hollande retrouvera le président des États-Unis Barack Obama, le Premier ministre indien Narendra Modi, le président chinois Xi Jinping et les autres chefs d'État et de gouvernement à la 21<sup>e</sup> conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21), à Paris, leur engagement de parvenir à l'objectif « faim zéro » dans un monde qui « ne laisse personne pour compte » doit se refléter dans leur détermination à s'accorder sur un avenir zéro émission et à tout mettre en œuvre pour que les plus pauvres reçoivent l'aide dont ils ont besoin. Les États ne doivent pas laisser passer cette occasion d'éviter l'emballement du changement climatique. Ils doivent impérativement renforcer notre capacité collective à garantir à toutes et tous de vivre en sécurité et dans la dignité.

#### **Encadré 1. Les chocs climatiques se multiplient**

Les effets du changement climatique sont une réalité pour un nombre grandissant de personnes dans le monde. En témoignent notamment la sécheresse de 2011 dans la Corne de l'Afrique, l'ouragan Sandy qui a frappé les États-Unis en 2012 et le typhon Haiyan qui s'est abattu sur les Philippines en 2013<sup>2</sup>.

Cette année, le cyclone Pam a ravagé le Vanuatu, avec des vents atteignant 250 km/h en moyenne et des rafales de 320 km/h. Le cyclone a endommagé plus de 13 000 habitations et fait **180 000 sinistrés**. Les cyclones risquent de s'intensifier sous l'effet du changement climatique.

Militante et coordinatrice de programmes d'adaptation au changement climatique sur de nombreuses îles du Vanuatu, Shirley Laban est l'une des grandes voix de la lutte contre le changement climatique dans le Pacifique.

*« Le changement climatique est notre défi numéro un : il menace notre agriculture, notre sécurité alimentaire et nos moyens de subsistance, affirme Shirley. Il est bon de penser à réduire nos émissions de carbone : nous estimons que c'est important, très important. Mais il faut accorder la même importance ou priorité aux ressources financières pour l'adaptation. »*



Shirley Laban, Vanuatu, septembre 2015. Photo : Arlene Bax/Oxfam

## **Six ans après Copenhague, qu'est-ce qui a changé ?**

Contrairement à Copenhague, nous n'attendons pas de la COP21, à Paris, une solution miracle pour sauver le climat. Nous avons tiré les leçons de l'« échec » du sommet de Copenhague, il y a six ans, et considérons Paris comme un tournant sur la voie d'une ambition qui grandira au fil du temps. Les attentes sont moins élevées pour Paris qu'elles ne l'étaient en 2009, ce qui accroît la probabilité d'un accord, mais fait craindre que celui-ci ne sera pas à la hauteur des besoins.

### **La transition bas carbone est bien engagée...**

Ces dernières années, les énergies solaires et éoliennes ont connu un essor spectaculaire, et l'économie du renouvelable a radicalement changé<sup>3</sup>. Les énergies renouvelables constituent désormais la deuxième source d'électricité (après le charbon) et leur coût est compétitif dans de plus en plus de pays<sup>4</sup>. Concrètement, en 2014, les émissions du secteur de l'énergie ont pour la première fois stagné, malgré une économie mondiale toujours en croissance<sup>5</sup>. Cependant, en dépit de ces progrès, le recours au charbon et aux autres énergies fossiles continue de s'accroître à un rythme alarmant<sup>6</sup>, et les grandes banques du monde continuent d'injecter neuf fois plus de fonds dans les énergies fossiles que dans les énergies renouvelables<sup>7</sup>.

### **Un climat politique qui évolue...**

À maints égards, le contexte de la COP n'a jamais été aussi favorable. Au cours des 18 derniers mois, des acteurs de premier plan ont fait preuve d'une mobilisation sans précédent : déclaration commune des États-Unis et de la Chine en 2014 sur leurs engagements pour Paris, accord du G7 en juin 2015 sur l'abandon progressif des énergies fossiles d'ici la fin du siècle, et nouveaux engagements du secteur privé de se fixer des objectifs de réduction des émissions basés sur la science et d'utiliser exclusivement des énergies renouvelables<sup>8</sup>. En outre, plus de 150 pays ont déjà soumis leurs objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre en amont du sommet, les plus ambitieux venant des pays en développement<sup>9</sup>. Des interventions de grandes personnalités, dont le secrétaire général des Nations unies, l'encyclique du pape François et la déclaration de responsables musulmans, ont également souligné l'impératif moral de tout mettre en œuvre, à Paris, pour protéger les plus vulnérables des effets extrêmes du changement climatique.

L'impasse diplomatique entre la Chine et les États-Unis avait fait obstacle à tout progrès à Copenhague. Mais au cours de l'année écoulée, les deux superpuissances ont répété les annonces conjointes sur la réduction des émissions et ont fait cause commune sur nombre de points clés. Compte tenu de cette avancée, l'échec des négociations à Paris paraît improbable. Toutefois, la convergence de vues en faveur d'un cadre international sur le climat plus modéré et édulcoré entre les États-Unis, la Chine et d'autres acteurs clés, risque de déboucher sur un accord qui ne sera pas à la hauteur du défi climatique.

Forts des contributions nationales sans précédent qu'ils ont annoncées, les pays en développement se sont davantage affirmés cette année. Mais à Paris, ils devront encore hausser la voix. Sous la houlette de l'ambassadrice sud-africaine Nozipho Mxakato-Diseko, le groupe G77+Chine, qui réunit 134 pays en développement, est désormais plus uni et assuré<sup>10</sup>. Les dirigeants des petits États insulaires, notamment les îles Kiribati, Tuvalu et Marshall, ont lancé des avertissements clairs et sans équivoque : sauf accord ambitieux, leur avenir est menacé<sup>11</sup>. La création du V20, le groupe des vingt pays les plus vulnérables au changement climatique, qui appelle à une mobilisation renforcée des financements, est également significative. La résolution du Groupe Afrique, des pays les moins avancés (PMA) et de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS) de ne pas se contenter d'un accord au rabais sera décisive à Paris.

### **Des objectifs chiffrés sont sur la table...**

Pour la première fois, les pays ont présenté en amont de la COP leurs engagements de réduction des émissions dans le cadre des « contributions prévues déterminées au niveau national » (INDC, *Intended Nationally Determined Contributions*). Bien que ce soit appréciable, il apparaît clairement que ces objectifs ne permettront pas de limiter l'augmentation de température sous le seuil de +2 °C (et encore moins 1,5 °C) par rapport à l'ère préindustrielle – que plus de 100 pays affirment être nécessaire et une option pour l'accord de Paris. Même si tous les pays respectent ces engagements, la planète risque de se réchauffer d'au moins 3 °C, avec une forte probabilité que le réchauffement franchisse un point de non-retour et s'emballe de manière catastrophique<sup>12</sup>.

Une récente évaluation des INDC réalisée par la société civile montre que l'ambition des grands pays développés est très inférieure à ce qui serait une contribution équitable de leur part<sup>13</sup>. En revanche, les INDC de la plupart des pays en développement atteignent, voire dépassent, un niveau équitable. Il faut absolument remédier à l'insuffisance des efforts de réduction des émissions, et ce de manière équitable : il appartient aux pays riches d'aller plus vite et plus loin.

### **Les fonds tardent à venir...**

À Copenhague, l'engagement de mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici 2020, plus 30 milliards de « financements précoces », avait sauvé le sommet de la déroute. Ces derniers mois, des progrès ont été réalisés en vue de cet objectif, avec les annonces de l'Allemagne, de la France et du Royaume-Uni, notamment, de nouveaux financements jusqu'en 2020<sup>14</sup>. Mais dans l'ensemble, les fonds tardent à venir et l'adaptation fait toujours figure de parent pauvre. Oxfam estime que le financement public de la lutte contre le changement climatique (le « financement climat ») versé par les pays développés se situait en moyenne à environ 20 milliards de dollars en 2013-2014<sup>15</sup>. La part de ce montant destinée à l'adaptation ne s'élevait qu'à entre 3 et 5 milliards environ. Nous sommes terriblement loin de la moitié, qu'Oxfam estime être un minimum<sup>16</sup>. Les pays en développement puisent aussi largement dans leur budget national pour financer leurs mesures d'adaptation. Dans le cas de l'Éthiopie et de la Tanzanie, notamment, ces apports dépassent les sommes reçues au titre de l'aide internationale<sup>17</sup>.

## **Encadré 2. Le financement de l'adaptation : 3 dollars par an pour les agricultrices et agriculteurs pauvres**

Si l'ensemble du financement public actuel de l'adaptation était réparti entre les 1,5 milliard d'agriculteurs familiaux des pays en développement, ces hommes et ces femmes recevraient environ 3 dollars chacun par an pour faire face au changement climatique<sup>18</sup>. Avec cette somme, correspondant au prix d'un café dans de nombreux pays riches, ils devraient mettre en œuvre des mesures d'adaptation aux sécheresses, aux inondations et aux autres phénomènes météorologiques extrêmes qui deviennent de plus en plus graves et fréquents : acheter des variétés de cultures résistantes à la sécheresse, installer des petits systèmes d'irrigation ou planter des mangroves pour protéger les cultures des tempêtes, par exemple. Ce montant terriblement insuffisant souligne le caractère dérisoire du soutien financier octroyé aux plus pauvres pour leur permettre de s'adapter à un problème dont ils sont les moins responsables.

Dans le cadre de son travail avec les agricultrices et agriculteurs familiaux dans les pays en développement, Oxfam constate que ceux-ci sont dangereusement exposés à des dérèglements du climat : pour eux, trop de pluie, ou trop peu, peut signifier avoir le ventre plein ou le ventre vide. Les femmes sont particulièrement vulnérables et ont davantage besoin d'un soutien financier pour s'adapter aux effets du changement climatique, car elles disposent généralement de moins de ressources et ont moins facilement accès à la terre ou au crédit que les hommes.

Avec la hausse des températures, les rendements agricoles vont diminuer. La Banque mondiale indique que, si les températures augmentent de 3 °C en moyenne à l'échelle de la planète (ce qui correspond au niveau d'ambition global des INDC soumises), la quasi-totalité des terres actuellement utilisées pour cultiver le maïs, le millet et le sorgho sur le continent africain ne seront plus cultivables<sup>19</sup>.

Bounthit Inthavong cultive des terres dans la province de Vientiane, au Laos, depuis sa jeunesse. Elle fait partie des millions d'agriculteurs à travers le monde qui ont observé un changement dans les conditions météorologiques. Face à l'accentuation des aléas climatiques et à la multiplication des phénomènes extrêmes, les agricultrices et agriculteurs ont de plus en plus de mal à savoir quand semer et récolter, et leurs cultures ne poussent plus comme avant. Selon Bounthit, les températures sont désormais plus élevées et les précipitations plus importantes, ce qui complique la culture du riz, du bambou et des fruits et légumes.

*« C'est difficile de savoir à quoi chaque nouvelle année ressemblera. Je m'inquiète pour l'avenir, parce que la météo a vraiment des conséquences pour nous dans l'agriculture. On prévoit de planter, on investit et puis, s'il fait trop chaud ou qu'il pleut beaucoup, tout est perdu. »*



Bounthit Inthavong, Tao Than, Laos. Photo : Tessa Bunney/Oxfam

## **Qu'est-ce qui permettrait d'amorcer un tournant à Paris ?**

Les paramètres du probable accord de Paris se dessinent, notamment avec le niveau global d'ambition des INDC, qui formeront la pierre angulaire de l'accord. Manifestement, les objectifs annoncés ne suffiront pas à éviter un réchauffement catastrophique, et aucune offre concrète de financement climat n'a encore été avancée pour l'après-2020. Mais parvenir à un accord plus ambitieux à Paris reste possible.

Nous présentons ici les éléments qui pourraient changer la donne au cours des prochaines semaines et influencer le type d'accord qui sera conclu. Deux questions essentielles détermineront si l'accord de Paris ne sera que le reflet de la puissance des principaux pays émetteurs et des élites ou s'il contribuera à aider les populations en première ligne du changement climatique. La première est de savoir si l'accord garantira un financement suffisant aux pays pauvres, et la deuxième, s'il est suffisamment ambitieux pour que l'objectif de limiter le réchauffement à 1,5 °C, voire 2 °C, reste atteignable.

### **1. Le financement de la lutte contre le changement climatique est-il suffisant ?**

L'apport par les pays développés d'un soutien financier aux pays en développement – pour leur permettre de s'adapter au changement climatique et de poursuivre un développement sobre en carbone – est une obligation inscrite dans la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Les progrès sont lents, et les financements encore loin de répondre aux besoins, plus particulièrement dans le domaine de l'adaptation. Mais la nouvelle étude de modélisation commandée par Oxfam révèle que les enjeux pourraient être plus importants encore : le niveau d'ambition insuffisant des INDC en matière d'atténuation pourrait considérablement augmenter les pertes économiques des pays en développement, ainsi que les besoins de financement pour l'adaptation (voir l'Encadré 3).

**Encadré 3. L'insuffisance des réductions d'émissions soumises en vue du sommet de Paris risque d'avoir pour effet d'accroître les besoins de financement des pays en développement de près de 300 milliards de dollars par an d'ici 2050 pour leur adaptation et de leur coûter des pertes économiques supplémentaires de 600 milliards par an.**

En amont de Paris, plus de 150 pays ont annoncé leurs intentions de réduction des émissions d'ici 2025 ou 2030<sup>20</sup>. Au total, ces objectifs placeraient le monde sur une trajectoire de réchauffement d'environ 3 °C<sup>21</sup>, dépassant largement l'objectif de 2 °C approuvé au niveau politique, sans parler de la limite de 1,5 °C qui est en fait nécessaire.

Ce manque d'ambition en matière de réduction des émissions va coûter cher aux pays en développement. La nouvelle étude commandée par Oxfam, qui évalue l'impact du niveau global d'ambition des INDC à l'aide du modèle AD-RICE<sup>22</sup>, donne les estimations suivantes :

- En 2050, les pays en développement pourraient devoir supporter des coûts d'adaptation d'au moins 790 milliards de dollars par an<sup>23</sup>, soit **270 milliards (plus de 50 %) de plus** que dans un scénario à 2 °C, où les besoins d'adaptation sont estimés à environ 520 milliards de dollars par an<sup>24</sup>.
- D'ici 2050, les pays en développement pourraient subir un préjudice économique de 1 700 milliards de dollars par an (environ 1,3 % du PIB), soit **600 milliards de dollars de plus par an** que l'estimation du préjudice économique dans un scénario à 2 °C<sup>25</sup>. C'est quatre fois plus que l'aide octroyée l'an dernier par les pays riches aux pays en développement.

Les résultats du modèle AD-RICE doivent être considérés comme modérés : tant les pertes économiques que les besoins de financement pour l'adaptation pourraient être considérablement plus élevés que ces projections<sup>26</sup>.

Tout le monde sait qu'il faudra de l'argent pour sceller un accord, mais le financement reste la grande inconnue à l'approche du sommet de Paris. Les négociations sur le financement de la lutte contre le changement climatique sont allées à pas d'escargot, ne commençant vraiment qu'à la dernière session de négociations, en octobre. Elles se sont fortement polarisées entre pays développés et pays en développement, le puissant « groupe de l'ombrelle » de pays industrialisés (qui comprend notamment les États-Unis, le Japon et l'Australie) ayant proposé des dispositions financières minimales (vagues, non contraignantes et trop basses) pour le nouvel accord. Les États-Unis ont même remis en question le fait de prendre l'engagement existant de mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 comme plancher global de financement. Cela, bien que Hillary Clinton eût approuvé cet objectif il y a six ans, changeant ainsi le cours du sommet de Copenhague.

La plupart des pays développés gardent probablement dans leur manche des cartes qui pourront faciliter la conclusion d'un accord, mais préfèrent ne pas abattre leur jeu à ce stade. Tout indique que l'Union européenne, notamment, pourrait accepter un compromis sur la question des financements, mais n'est pas encore disposée à en proposer un<sup>27</sup>. Taire ses engagements jusqu'à la dernière nuit n'est pas une bonne stratégie ; cela ne permettra pas d'instaurer la confiance nécessaire ni de rallier de nouveaux contributeurs.

La capacité à faire face au changement climatique ne repose pas uniquement sur la question du financement de l'adaptation. Certains impacts du changement climatique dépassent toute possibilité réaliste d'adaptation : les sécheresses extrêmes et la désertification, les typhons et les cyclones toujours plus puissants et l'élévation du niveau de la mer. Connus sous le vocable de « pertes et dommages » dans le jargon des négociations internationales sur le climat, ces impacts comprennent les pertes économiques, mais aussi les pertes de vies humaines, d'habitats, de culture et de territoire<sup>28</sup>. Les pays les plus vulnérables (les pays de faible altitude et les petits États insulaires, en particulier) ont averti que la question des pertes et dommages est incontournable dans un accord qui se veut

équitable et s'inscrit dans la durée. Les négociateurs du G77 ont également été très clairs : « exclure les pertes et dommages reviendrait à nier les effets du changement climatique ». Cependant, le groupe de l'ombrelle s'est refusé à consacrer un article à part entière aux pertes et dommages. À Paris, le rôle de l'Union européenne et d'autres tierces parties sera donc essentiel pour sortir de l'impasse et progresser sur ce point.

### **Les éléments qui pourraient changer la donne à Paris**

La question du financement est encore appelée à évoluer lors du sommet de Paris, et elle va devoir évoluer rapidement et substantiellement au cours des deux prochaines semaines.

- **Pour combler le déficit du financement de l'adaptation : engagement sur un objectif chiffré de financement public spécifiquement destiné à l'adaptation ou de consacrer au moins 50 % des financements publics à l'adaptation**

Pour les pays les plus vulnérables, le principal facteur pouvant changer la donne à Paris sera l'« offre » des pays contributeurs en matière de financement de l'adaptation, un point que la présidence française de la COP21 a étudié de près. Oxfam estime que l'engagement de consacrer 35 milliards de dollars de financement public à l'adaptation d'ici 2020 est un strict minimum pour commencer à combler le déficit actuel<sup>29</sup>. D'ici 2025, l'engagement devra être porté à au moins 50 milliards de dollars de financement public, à revoir sur la base des évaluations nationales des besoins. Une autre solution pourrait consister à appliquer le principe, établi dans le cadre du Fonds vert pour le climat, d'une répartition 50-50 des financements entre l'adaptation et l'atténuation après 2020. Ces objectifs devront s'accompagner de garanties d'amélioration de la qualité, au même titre que la quantité, des financements climat<sup>30</sup>.

- **Pour renforcer le soutien financier et en améliorer la prévisibilité : définition d'objectifs mondiaux de financement pour l'adaptation et l'atténuation tous les cinq ans et dispositions prévoyant un engagement pluriannuel des pays contributeurs**

Le système actuel de contributions ponctuelles laisse les pays en développement dans le flou sur le niveau de financement à attendre d'une année sur l'autre, ce qui entrave la planification de leur transition bas carbone et rend incertaine la mise en œuvre de programmes d'adaptation essentiels. Sur ce plan, les signes de progrès ont été timides cette année : les propositions des pays développés ont surtout visé à affaiblir, et non renforcer, les obligations générales des pays contributeurs. Mais lors de la dernière session de négociations, à Bonn, le groupe G77+Chine a fait savoir que sa principale inquiétude à l'approche du sommet de Paris résidait dans le manque de progrès sur la question du soutien financier. Si l'UE est disposée à monter au créneau, elle pourrait jouer un rôle clé pour concilier les exigences des pays développés et des pays en développement. Les appels à une plus grande prévisibilité et au renforcement du soutien financier montent en puissance et pourraient ouvrir une brèche à Paris.

- **Nouveaux contributeurs au financement climat**

L'Union européenne et les États-Unis, notamment, souhaitent que la base de contributeurs s'élargisse à d'autres pays que les pays développés et ils considèrent avec réserve toute disposition stricte sur la question du financement en l'absence de nouveaux contributeurs parmi les pays en développement les plus riches. La Chine a récemment fait part de son intention d'apporter 3,1 milliards de dollars de financement climat et, l'an dernier, la Colombie, le Pérou et la Corée du Sud comptaient parmi les contributeurs au Fonds vert pour le climat<sup>31</sup>. En éliminant la principale excuse avancée par les pays riches pour justifier leur manque d'ambition, un engagement de la part d'autres pays en développement parmi les plus riches pourrait considérablement modifier la dynamique à Paris. Ce point a été directement mis sur la table lors de la

réunion ministérielle pré-COP, où le débat a notamment porté sur la question de savoir s'il convenait d'inciter les nouveaux pays « en mesure de le faire » à s'engager à apporter des fonds. Oxfam estime que plusieurs pays, dont la Russie, la République de Corée, le Mexique, l'Arabie saoudite et Singapour, en ont désormais la capacité et que leurs contributions doivent s'inscrire dans un objectif de financement Sud-Sud distinct<sup>32</sup>.

- **Annnonce de nouvelles sources de financement climat**

Les financements climat se substituent à l'aide traditionnelle. Cela doit cesser. Jusqu'à présent, les financements climat proviennent en majeure partie des budgets de l'aide. Selon le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, en 2013-2014, 20 % de l'aide publique au développement (APD) relevait du financement de la lutte contre le changement climatique, ce qui réduit l'aide consacrée à des domaines prioritaires de développement, tels que l'éducation et la santé<sup>33</sup>. L'UE est bien placée pour promouvoir des sources innovantes de financement. À Paris, elle pourra indiquer son intention d'allouer une part des recettes de son système d'échange de quotas d'émission au Fonds vert pour le climat et d'engager une partie des recettes de la taxe européenne sur les transactions financières. Après 2020, ces nouvelles sources de financement climat, adoptées par l'UE entre autres, seront essentielles pour garantir que des flux supplémentaires et prévisibles parviennent aux pays les plus vulnérables.

- **Inscription des pertes et dommages en tant que pilier à part entière du nouvel accord juridique**

Face à une ambition d'atténuation correspondant à un réchauffement d'environ 3 °C, il est impératif pour les pays vulnérables d'intégrer des dispositions relatives aux pertes et dommages. Le nouvel accord juridique doit reconnaître le mécanisme international de Varsovie, qui vise à gérer les pertes et dommages causés par les effets du changement climatique. Le programme de travail de ce mécanisme doit également être élargi à l'examen des solutions lorsque l'adaptation n'est plus possible, notamment : un soutien financier, un instrument de coordination des déplacements et l'accès à des mécanismes de transfert du risque et d'assurance. L'UE a à présent l'occasion de s'allier aux pays vulnérables sur la question des pertes et dommages, conformément à leur intention déclarée de collaborer.

## **2. Cet accord permettrait-il de rester sous le seuil de 2 °C ?**

La somme des contributions nationales annoncées parvient à peine à la moitié du niveau de réduction des émissions nécessaire pour éviter un changement climatique catastrophique et irréversible. L'ambition globale doit au moins être doublée d'ici 2030<sup>34</sup>. La crédibilité de l'issue du sommet de Paris repose dès lors sur la force d'un mécanisme permettant de rehausser le niveau d'ambition à partir de 2020, année d'entrée en vigueur des INDC et du nouvel accord. Tout retard placerait la planète sur une trajectoire imposant un effort de réduction des émissions extraordinairement difficile dans dix ans. La planète ne pourra simplement pas attendre si longtemps que soient comblées les lacunes d'un accord ne limitant le réchauffement qu'à 3 °C.

L'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), les pays les moins avancés et le Groupe Afrique sont en faveur d'un mécanisme de révision à la hausse des ambitions en 2020. Mais ce mécanisme fait l'objet d'âpres négociations. Nombre d'acteurs clés préféreraient ne pas revoir leur INDC du tout ou ne le faire qu'en 2025. L'UE se déclare en faveur de cycles quinquennaux et d'un mécanisme de révision, sans toutefois préconiser de commencer à rehausser le niveau d'ambition en 2020. Les États-Unis soutiennent également un mécanisme de révision, mais sont moins enthousiastes sur l'échéance de 2020, car ils ne souhaitent pas revoir leur propre engagement. La Chine a marqué sa réticence à s'engager

dans un système exigeant que chaque pays augmente son ambition, préférant plutôt une évaluation *globale* de la pertinence.

Outre un mécanisme de révision, de plus en plus de pays, d'entreprises et de groupes de la société civile préconisent de fixer un objectif à long terme qui définisse une vision, une orientation commune et un calendrier d'action mondiale pour réduire les émissions. Les dirigeantes et dirigeants de certaines des plus grandes économies mondiales ont manifesté leur appui, comme le montrent le communiqué du sommet du G7 de cette année et la déclaration commune du Brésil et de l'Allemagne sur le changement climatique<sup>35</sup>. Les termes privilégiés pour désigner cet objectif à long terme varient : la décarbonisation, le zéro émissions nettes et la neutralité carbone sont les marqueurs les plus courants. Les calendriers varient également, les échéances suggérées allant de 2050 à la fin du siècle. L'importance de l'équité – la juste répartition de l'effort pour atteindre un objectif à long terme – est moins largement débattue, mais sera également un facteur déterminant dans l'atteinte ou non d'un accord.

### **Les éléments qui pourraient changer la donne à Paris**

- **L'engagement d'instaurer un mécanisme de révision des INDC permettant de rehausser les ambitions en 2020, puis tous les cinq ans**

Une alliance solide de l'UE, de l'AOSIS, des PMA et du Groupe Afrique pourrait – et doit – faire pencher la balance dans le bon sens. Leur appui à un mécanisme de révision à la hausse des ambitions à partir de 2020, après un examen des INDC basé sur les informations scientifiques et le principe de l'équité en 2018, est essentiel. L'appui de l'Inde serait également décisif. Mais à l'instar d'autres pays, celle-ci veut avoir l'assurance que les pays développés, dont les contributions annoncées sont particulièrement loin d'atteindre un niveau équitable, passeront à l'action et que les pays en développement pourront disposer du soutien dont ils auront besoin s'ils se fixent des objectifs de réduction des émissions plus exigeants. Le monde suivra les négociations de près à Paris pour voir qui défend un mécanisme de révision robuste et équitable et qui s'y oppose. Pour être équitable, ce mécanisme devra garantir que les pays en développement reçoivent le soutien nécessaire pour faire mieux et que les pays développés font leur part. Ceux qui ne le feront pas bloqueront un accord qui conserverait nos chances d'atteindre l'objectif de 2 °C, voire même de 1,5 °C.

- **Un objectif à long terme reconnaissant le principe d'équité**

Que les pays les plus riches s'engagent à décarboner leur économie plus rapidement et à apporter un soutien financier à la décarbonisation des pays en développement permettrait de changer la donne à Paris. Mais en l'absence de reconnaissance explicite de la nécessité de répartir équitablement l'effort à réaliser pour atteindre un objectif à long terme, il est peu probable que les pays en développement acceptent un tel objectif. La déclaration germano-brésilienne évoque « les besoins particuliers des pays en développement », ce qui pourrait constituer un bon point de départ pour parvenir à un consensus<sup>36</sup>.

## **Paris : un tremplin pour la lutte contre le changement climatique**

La COP de Paris ne sauvera pas le monde. Mais elle doit servir de tremplin pour renforcer l'ambition climatique au cours des prochaines années. Les négociations déboucheront sur un accord juridique qui restera en vigueur pendant au moins les quinze prochaines années. Par conséquent, nous ne pouvons pas nous permettre d'entériner un faible niveau d'ambition ni de conclure un accord à n'importe quel prix.

Tout au long des négociations, les voix des plus vulnérables devront continuer de résonner aux oreilles de nos responsables politiques et ceux-ci devront tout faire pour que l'accord conclu réponde aux besoins de ces hommes et ces femmes. Les pays riches doivent honorer leurs promesses de soutien financier aux pays pauvres, et tous les États doivent adopter un accord qui tient le cap des 1,5 °C, voire 2 °C. Le cas échéant, le sommet de Paris pourrait bien être ce moment où l'arc de la lutte contre le changement climatique aura fini par se courber vers plus de justice. Sinon, les pays les plus pauvres se retrouveront confrontés à des effets dévastateurs du changement climatique au cours des décennies à venir, avec moins de certitude encore quant au soutien financier à leur disposition pour les aider à y faire face.

L'accord de Paris pourrait représenter une avancée formidable. Mais même si le sommet est un succès, beaucoup restera encore à faire. Le sommet de Paris ne marquera pas la fin du combat, mais espérons qu'il ouvrira un nouveau chapitre de l'action contre le changement climatique.

## **Les revendications d'Oxfam pour la COP21 à Paris**

- Les pays riches doivent montrer qu'ils sont en bonne voie d'honorer leur engagement existant de mobiliser collectivement 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 pour financer la lutte contre le changement climatique dans les pays pauvres. Cela doit passer par de nouveaux engagements importants de financement public et un accord de Paris qui porte le financement public de l'adaptation à 35 milliards de dollars d'ici 2020.
- Les pays riches doivent s'engager à augmenter substantiellement les ressources du Fonds vert pour le climat lors de sa première recapitalisation, à partir de 2017, ainsi que dans l'immédiat, du Fonds pour l'adaptation et du Fonds pour les pays les moins avancés, afin d'accélérer la mise à disposition de ressources d'adaptation pour les pays et les communautés, et notamment les femmes, qui en ont le plus besoin.
- Les États doivent inscrire des dispositions fermes et précises dans le nouvel accord sur le financement climat après 2020, notamment :
  - l'engagement d'augmenter le soutien financier des pays développés aux pays en développement à partir d'un montant de référence de 100 milliards de dollars par an, à partir de 2020 ;
  - la mise en place d'un système permettant de financer le changement climatique dans le cadre du nouvel accord qui comprend des objectifs mondiaux pour l'adaptation et l'atténuation, revus tous les cinq ans à partir de 2025 ;
  - un objectif collectif de financement public de l'adaptation, qui fixe à au moins 50 % la part des flux de financement public destinés à l'adaptation à partir de 2020 et des objectifs chiffrés pour 2025 et 2030 correspondant à l'ambition d'atténuation de l'accord ;
  - un mécanisme de gestion des pertes et dommages dus aux effets du changement climatique auxquels il est impossible de s'adapter, en tant qu'élément à part entière du nouvel accord.
- Le nouvel accord devra inclure l'engagement de revoir les objectifs d'atténuation tous les cinq ans. Il devra également inclure un solide mécanisme de révision engageant les États à évaluer la pertinence de leur contribution nationale à la lumière des connaissances scientifiques et du principe de l'équité. Ce mécanisme devra entrer en vigueur dès 2018 afin d'augmenter l'ambition globale des INDC à partir de 2020.
- Le nouvel accord juridique devra inclure l'objectif collectif à long terme de sortir progressivement et équitablement des énergies fossiles, afin de passer à 100 % d'énergies renouvelables, accessibles à toutes et tous, au début de la seconde moitié de

ce siècle. Les pays riches doivent s'engager à agir vite pour éliminer leurs propres émissions et apporter le soutien, notamment financier, dont les pays en développement ont besoin pour en faire autant.

- Le nouvel accord juridique doit reconnaître la nécessité de respecter, protéger et appliquer, dans la mise en œuvre des politiques sur le changement climatique, les principes des droits humains, de l'égalité entre les femmes et les hommes et d'une transition juste pour les travailleuses et travailleurs et leurs communautés. Il s'agit, par exemple, de garantir que le financement climat n'exclut pas les femmes et bénéficie également à celles-ci.

## NOTES

- 1 Objectifs de développement durable, <https://sustainabledevelopment.un.org/?menu=1300>
- 2 Pour une analyse de l'attribution du changement climatique concernant la sécheresse de 2011 en Afrique de l'Est, voir : F.C. Lott, N. Christidis, et P.A. Stott (2013) « Can the 2011 East African drought be attributed to human-induced climate change? » *Geophysical Research Letters* 40, 1177–1181. Pour les tempêtes Sandy et Haiyan, voir : K.E. Trenberth, J.T. Fasullo, et T.G. Shepherd (2015) « Attribution of climate extreme events » *Nature Climate Change*, publié en ligne le 22 juin 2015.
- 3 S. Buchanan (2015), <http://www.ipsnews.net/2015/03/a-year-of-eye-catching-steps-forward-for-renewable-energy>
- 4 Sur la compétitivité des énergies renouvelables dans un nombre croissant de pays, voir : <http://about.bnef.com/press-releases/wind-solar-boost-cost-competitiveness-versus-fossil-fuels/>. Dans « World Energy Outlook » (2015), l'Agence internationale de l'énergie affirme que les énergies renouvelables sont devenues la deuxième source d'électricité après le charbon : [http://www.iea.org/publications/freepublications/publication/WEB\\_WorldEnergyOutlook2015ExecutiveSummaryEnglishFinal.pdf](http://www.iea.org/publications/freepublications/publication/WEB_WorldEnergyOutlook2015ExecutiveSummaryEnglishFinal.pdf)
- 5 Agence internationale de l'énergie (2015) « Global energy-related emissions of carbon dioxide stalled in 2014 », <http://www.iea.org/newsroomandevents/news/2015/march/global-energy-related-emissions-of-carbon-dioxide-stalled-in-2014.html>
- 6 IER (2015), <http://instituteeforenergyresearch.org/analysis/global-consumption-of-fossil-fuels-continues-to-increase/>
- 7 Fair Finance Guide International et BankTrack (2015) « Undermining our future: A study of banks' investments in selected companies attributable to fossil fuels and renewable energy »
- 8 Bon nombre des engagements pris par des entreprises de réduire leurs émissions sur la base des informations scientifiques et d'utiliser exclusivement des énergies renouvelables sont repris (en anglais) à l'adresse suivante : <https://www.cdp.net/en-US/Pages/RTP/adopt-science-based-targets.aspx>
- 9 « Fair Shares: A Civil Society Equity Review of INDCs », novembre 2015 [http://civilsocietyreview.org/wp-content/uploads/2015/11/CSO\\_FullReport.pdf](http://civilsocietyreview.org/wp-content/uploads/2015/11/CSO_FullReport.pdf)
- 10 Nozipho Mxakato-Diseko a négocié le « mandat de Durban » qui a contribué à définir les objectifs de la conférence de Paris.
- 11 « Pacific islands make last-ditch plea to world before Paris climate change talks » *The Guardian*, 2 novembre 2015 <http://www.theguardian.com/environment/2015/nov/02/pacific-islands-make-last-ditch-plea-to-world-before-paris-climate-change-talks> ; « The Marshall Islands 'Will Go Under' If The Paris Climate Talks Fail, Foreign Minister Says » *Huffington Post*, 29 septembre 2015 [http://www.huffingtonpost.com/entry/marshall-islands-paris-climate\\_560a9784e4b0dd8503091e6c](http://www.huffingtonpost.com/entry/marshall-islands-paris-climate_560a9784e4b0dd8503091e6c)
- 12 Dans une récente analyse des INDC, Climate Action Tracker estime le réchauffement projeté à 2,7 °C <http://climateactiontracker.org>. L'estimation du PNUE basée sur les INDC tourne autour de 3 °C au moins <http://www.un.org/sustainabledevelopment/blog/2015/11/new-report-emissions-to-be-limited-by-2030-but-more-action-needed/>, tandis que celle de Climate Interactive atteint 3,5 °C <https://www.climateinteractive.org/tools/scoreboard/scoreboard-science-and-data>. Sur la base de ces estimations, Oxfam juge que 3 °C constitue une approximation raisonnable de l'augmentation de la température moyenne mondiale pour le niveau d'ambition que représente l'ensemble des INDC.
- 13 « Fair Shares: A Civil Society Equity Review of INDCs », op. cit.

- 14 En juin 2015, l'Allemagne s'est engagée à doubler son financement internationale de la lutte contre le changement climatique, pour la porter de 2 milliards d'euros en 2014 à 4 milliards en 2020. En septembre, le Royaume-Uni s'est engagé à mobiliser 5,8 milliards de livres sterling entre avril 2016 et mars 2021, dont au moins 1,76 milliard en 2020, la moitié de ces financements étant destinée à l'adaptation. Toujours en septembre, la France s'est engagée à intensifier son effort de financement d'ici 2020, en portant ses prêts en faveur de mesures d'adaptation de 3 milliards à 5 milliards d'euros et en augmentant de 370 millions d'euros son aide non remboursable également en faveur de mesures d'adaptation.
- 15 Nous sommes arrivés à une fourchette comprise entre 18,8 et 21,3 milliards de dollars en considérant les apports des pays donateurs sous la forme de financements à des conditions libérales, c'est-à-dire les prêts concessionnels (censés être comptés à leur valeur nominale) ou les aides non remboursables soit bilatérales, soit multilatérales (contributions imputées aux institutions ou fonds internationaux). La valeur inférieure de la fourchette ne comprend que les projets ayant le changement climatique pour objectif « principal » (marqueur Rio de niveau 2) pour les contributions bilatérales. La valeur supérieure comprend également les soutiens financiers pour lesquels le changement climatique est un objectif « significatif » (marqueur Rio de niveau 1) parmi de nombreux autres. Pour tenir compte du fait que nombre des projets de cette catégorie portent probablement moins sur le climat que déclaré, nous avons réduit ces montants à environ 25 %. Source : données de l'OCDE de 2015 sur le financement du développement lié au climat en 2013 et 2014.
- 16 Cette fourchette représente notre estimation du financement de l'adaptation apporté sous la forme d'aides non remboursables (ou équivalent) bilatérales ou de contributions (imputées) aux institutions ou fonds multilatéraux. Les données ventilées de l'OCDE concernant la répartition entre adaptation et atténuation, les projets classés de niveau 1 ou 2, ainsi que les aides non remboursables et les prêts concessionnels, ne sont pas encore disponibles pour 2014. Pour chacun de ces éléments, nous avons donc supposé que les proportions observées en 2013 (année pour laquelle nous avons pu utiliser la base de données du CAD/OCDE) valaient également pour la période 2013-2014. Pour les contributions multilatérales, nous avons appliqué la proportion adaptation/atténuation des flux sortants aux flux entrants (imputés) des IFI provenant des pays développés. La valeur inférieure de la fourchette (2,9 milliards de dollars) ne comprend que les projets ayant le changement climatique pour objectif « principal » (marqueur Rio de niveau 2) et les contributions multilatérales. La valeur supérieure (4,7 milliards) comprend également les soutiens financiers bilatéraux pour lesquels le changement climatique est un objectif « significatif » parmi de nombreux autres (marqueur Rio de niveau 1), réduits à 25 % du coût total des projets. Nous estimons que l'élément don des instruments de financement concessionnel représente en moyenne 25 %. Source : données de l'OCDE (2015) Ibid.
- 17 Estimations des dépenses nationales en matière d'adaptation de la Tanzanie et de l'Éthiopie basées sur l'analyse des budgets nationaux effectuée par Bird (2014), décrite dans Oxfam (2014) « Sortir de l'impasse : le financement de la lutte contre le changement climatique post-2020 dans l'Accord de Paris » <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/breaking-the-standoff-post-2020-climate-finance-in-the-paris-agreement-336230> et sur les données relatives aux fonds internationaux pour l'adaptation reçus au titre de financements précoces de [www.climatefundsupdate.org](http://www.climatefundsupdate.org), présentées par Oxfam dans « Faim et réchauffement climatique, même combat : comment empêcher le changement climatique d'enrayer la lutte contre la faim » <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/hot-and-hungry-how-to-stop-climate-change-derailing-the-fight-against-hunger-314512>
- 18 Il est notoirement difficile d'estimer le nombre d'agriculteurs familiaux, car beaucoup ont recours à différentes stratégies de subsistance au cours de l'année. Cependant, l'estimation la plus souvent avancée est celle de la Banque mondiale selon laquelle « 1,5 milliard [de personnes] appartiennent à des ménages de petits paysans » dans les pays en développement. Voir Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 2008, p. 23 <http://siteresources.worldbank.org/INTRDMD2008INFRE/Resources/French-version-WDR-2008-July-7.pdf> L'estimation d'Oxfam du financement actuel de l'adaptation (voir note 16) a été divisée par ce chiffre pour obtenir une approximation grossière pour chaque paysan-ne.
- 19 Banque mondiale (2013) « Turn Down the Heat: Climate extremes, regional impacts and the case for resilience », p. 22
- 20 Le rapport de synthèse des INDC a été publié par le secrétariat de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) le 1<sup>er</sup> novembre dernier : <http://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/eng/07.pdf>
- 21 Voir la note de bas de page 12
- 22 L'étude commandée par Oxfam et réalisée par Climate Analytics utilise le modèle d'évaluation intégrée AD-RICE pour estimer le coût de l'adaptation dans différents scénarios de réchauffement. Ce modèle produit des trajectoires de coûts d'adaptation en fonction des températures. Par rapport à d'autres modèles, ses résultats sont proches des dernières évaluations ascendantes (« bottom-up ») des coûts d'adaptation. Les spécifications techniques et le calibrage du modèle sont expliqués dans une annexe technique disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/impacts-of-low-aggregate-indcs-ambition-research-commissioned-by-oxfam-582427>. Les résultats de l'évaluation permettent de

comparer les coûts d'adaptation et le préjudice économique dans le scénario correspondant à l'ensemble des INDC (interpolé à l'aide du RCP 6.0 du GIEC, pris comme approximation d'un scénario à 3 °C) avec les coûts d'adaptation dans les scénarios à 1,5 °C et 2 °C (RCP 2.6 équivalant à 1.7°C, pris comme approximation pour un scénario à 2 °C).

- 23 Tous les résultats sont exprimés en dollars américains de 2012.
- 24 Les projections du modèle peuvent varier considérablement selon les hypothèses, telles qu'un changement de valeur du dollar. Les résultats peuvent donc être considérés comme fiables dans la mesure où ils donnent un ordre de grandeur, et non une estimation exacte. Les chiffres cités ici ont été arrondis à la dizaine de milliards la plus proche. Les chiffres exacts ressortis du modèle sont les suivants : en 2050, les pays en développement pourraient devoir supporter des coûts d'adaptation d'environ 794 milliards de dollars par an, soit 274 milliards de plus que dans un scénario à 2 °C, où les besoins d'adaptation sont estimés à environ 520 milliards de dollars par an. Cette dernière estimation correspond à la fourchette haute du rapport de 2014 du PNUE sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière d'adaptation, lequel situe les coûts d'adaptation pour les pays en développement dans un scénario à environ 2 °C entre 280 milliards et 500 milliards de dollars d'ici 2050. Pour plus d'informations sur les résultats proposés par le modèle, voir : <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/impacts-of-low-aggregate-indcs-ambition-research-commissioned-by-oxfam-582427>.
- 25 Le modèle AD-RICE prévoit le PIB à l'aide de la fonction de production dite de Cobb-Douglas (basée sur le travail, le capital et l'énergie). Le préjudice économique en dollars est obtenu en multipliant le préjudice économique exprimé en pourcentage du PIB par les projections du PIB fournies par le modèle AD-RICE. Cette estimation suppose l'absence de mesures d'adaptation. Les résultats sont exprimés en dollars américains de 2012.
- 26 Les modèles d'évaluation intégrée présentent un niveau élevé d'agrégation des données, ne comprenant pas le détail de tous les effets sectoriels et régionaux. Ils comprennent des hypothèses et des simplifications rendues nécessaires par l'absence de certaines données et les limites de calcul. Un degré d'incertitude demeure donc concernant les préjudices du changement climatique, dans la mesure où des effets n'ont pas encore été identifiés ou quantifiés. Les limites et inconvénients du modèle sont détaillés dans une annexe technique disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/impacts-of-low-aggregate-indcs-ambition-research-commissioned-by-oxfam-582427>.
- 27 Le commissaire européen pour la coopération internationale et le développement, Neven Mimica, a déclaré : « C'est une priorité essentielle pour l'UE que d'aider les pays les plus vulnérables dans leurs efforts d'adaptation au changement climatique et, parallèlement, de transition vers des économies vertes et durables. » [http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-15-5943\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-15-5943_fr.htm)
- 28 Dans son INDC, le Myanmar a souligné que le cyclone tropical Nargis avait causé 4 milliards de dollars de pertes et dommages, fait 138 000 morts et eu des répercussions socioéconomiques durables. Le Malawi a pointé les graves inondations de 2015 qui ont causé des pertes et dommages de 33 millions de dollars et tué 176 personnes.
- 29 Un récent rapport de l'OCDE sur le financement de la lutte contre le changement climatique estime qu'environ 70 % des flux actuels de financement climat sont d'origine publique : OCDE (2015) « Climate Finance in 2013-14 and the USD 100 billion goal ». En supposant que cette proportion reste inchangée en 2020 et que l'engagement des 100 milliards de dollars est respecté, 70 milliards de dollars de flux de financement international seraient publics, dont au moins la moitié (35 milliards) devraient être alloués à l'adaptation, selon Oxfam.
- 30 Cela comprend la comptabilisation du seul élément des prêts concessionnels et une comptabilisation plus stricte des projets dans lesquels le changement climatique est l'un des nombreux objectifs.
- 31 Contributions annoncées au Fonds vert pour le climat au 1<sup>er</sup> septembre 2015 : <http://news.gcfund.org/wp-content/uploads/2015/04/Status-of-Pledges-2015.9.1.pdf>
- 32 Les pays qui ont l'obligation d'abonder au financement climat sont répertoriés à l'Annexe II de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Il s'agit des pays qui étaient membres de l'OCDE en 1992. Oxfam évalue les nouveaux contributeurs potentiels dans son rapport de 2014 « Sortir de l'impasse : le financement de la lutte contre le changement climatique post-2020 dans l'Accord de Paris » op. cit.
- 33 OCDE (2015) « Climate Finance in 2013-14 and the USD 100 billion goal », p. 32
- 34 « Fair Shares: A Civil Society Equity Review of INDCs », op. cit.
- 35 Déclaration des chefs d'État et de gouvernement du G7 (en anglais) : [https://www.g7germany.de/Content/EN/Artikel/2015/06\\_en/g7-gipfel-dokumente\\_en.html](https://www.g7germany.de/Content/EN/Artikel/2015/06_en/g7-gipfel-dokumente_en.html) Déclaration commune du Brésil et de l'Allemagne sur le changement climatique (en anglais) :

<http://www.bundesregierung.de/Content/EN/Reiseberichte/2015/2015-08-18-merkel-brasilien-regkonsultationen.html>

- 36 La déclaration commune du Brésil et de l'Allemagne, cette année, invitait à décarboner l'économie mondiale au cours du XXI<sup>e</sup> siècle : « compte tenu des besoins en termes d'adaptation, d'accès aux financements, de technologie et de renforcement des capacités, autant d'éléments nécessaires pour opérer une telle transition, et conscients des besoins particuliers des pays en développement. » Ibid.

## Remerciements

L'évaluation scientifique des coûts d'adaptation et du préjudice économique, présentés dans l'Encadré 3, a été réalisée par Florent Baarsch, Tabea Lissner, Jessie Granadillos, Carl-Friedrich Schleussner, Michiel Schaeffer et Bill Hare de Climate Analytics. Le scénario correspondant à la somme des INDC et les projections de température en découlant sont basés sur le Climate Action Tracker. Les données sur les coûts d'adaptation et les préjudices provenant du modèle AD-RICE ont été fournies par Kelly de Bruin du CERE. Le détail des évaluations scientifiques figure dans le rapport technique suivant : Climate Analytics (2015) « Impacts of low aggregate INDCs ambition » <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/impacts-of-low-aggregate-indcs-ambition-research-commissioned-by-oxfam-582427>

## Oxfam [www.oxfam.org](http://www.oxfam.org)

Oxfam est une confédération internationale de 17 organisations qui travaillent en réseau dans 90 pays :

Oxfam Allemagne ([www.oxfam.de](http://www.oxfam.de)), Oxfam Amérique ([www.oxfamamerica.org](http://www.oxfamamerica.org)), Oxfam Australie ([www.oxfam.org.au](http://www.oxfam.org.au)), Oxfam-en-Belgique ([www.oxfamsol.be](http://www.oxfamsol.be)), Oxfam Canada ([www.oxfam.ca](http://www.oxfam.ca)), Oxfam France ([www.oxfamfrance.org](http://www.oxfamfrance.org)), Oxfam GB ([www.oxfam.org.uk](http://www.oxfam.org.uk)), Oxfam Hong Kong ([www.oxfam.org.hk](http://www.oxfam.org.hk)), Oxfam Inde ([www.oxfamindia.org](http://www.oxfamindia.org)), Intermón Oxfam ([www.intermonoxfam.org](http://www.intermonoxfam.org)), Oxfam Irlande ([www.oxfamireland.org](http://www.oxfamireland.org)), Oxfam Italie ([www.oxfamitalia.org](http://www.oxfamitalia.org)), Oxfam Japon ([www.oxfam.jp](http://www.oxfam.jp)), Oxfam Mexique ([www.oxfammexico.org](http://www.oxfammexico.org)), Oxfam Nouvelle-Zélande ([www.oxfam.org.nz](http://www.oxfam.org.nz)), Oxfam Novib ([www.oxfamnovib.nl](http://www.oxfamnovib.nl)) et Oxfam Québec ([www.oxfam.qc.ca](http://www.oxfam.qc.ca))